

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 08 Décembre 2022

L'an deux mil vingt deux, le huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Carency, dûment convoqué par courrier du 02 Décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Justin CLAIRET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : Justin CLAIRET, Maire – Jean-Marc ROBILLART – Jérôme LEBIDOIS – Gérard HOCHAIN – Dominique GALLET – Jean-Claude DEVAUX – Michel GABRYELCZYK – Elsa CUVELLIEZ – Jérôme LETURGIE – Laurence LOUCHEZ – Jean-Pierre SANTERNE

Absente ayant donnée procuration : Mme Myriam FAUQUEMBERGUE à Mr Justin CLAIRET

Absents : Mr Stéphan BERTHE – Mme Candice DUBOIS-LAGNEL

Monsieur Jean-Marc ROBILLART a été désigné secrétaire de séance.

1°/ Adoption du compte –rendu de la séance du 15 Novembre 2022

Le compte-Rendu de la séance du 15 Novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

2°/ Subvention DETR – Eclairage Public

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet de rénovation de l'éclairage public suite à l'installation de 30 lampes LED est éligible au titre de la subvention D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) octroyée par l'Etat.

Le coût H.T. de l'opération est estimé à : 17 807.83€HT

Le conseil municipal de Carency, à la majorité, sollicite, auprès des services de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, l'octroi d'une subvention de 20% des dépenses engagées pour la rénovation de l'éclairage public suite à l'installation de 30 Lampes LED

Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Visa de la Préfecture en date du 19 Décembre 2022

3°/ Subvention DSIL – Eclairage Public

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet de rénovation de l'éclairage public suite à l'installation de 30 Lampes LED est éligible au titre de la subvention D.S.I.L (Dotation De soutien à l'investissement) octroyée par l'Etat.

Le coût H.T. de l'opération est estimé à : 17 807.83€HT

Le conseil municipal de Carency, à la majorité, sollicite, auprès des services de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement, l'octroi d'une subvention de 20% des dépenses engagées pour la rénovation de l'éclairage public suite à l'installation de 30 lampes LED.

Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Visa de la Préfecture en date du 19 Décembre 2022

4°/ Subvention DETR - Construction d'un atelier municipal

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet de construction « Création des Ateliers Municipaux est éligible au titre de la subvention D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) octroyée par l'Etat.

Le coût H.T. de l'opération est estimé à : 478 641.93€HT

Création des Ateliers Municipaux : 453 641.93€

Maîtrise d'œuvre : 25 000.00€

Le conseil municipal de Carency, à la majorité, sollicite, auprès des services de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, l'octroi d'une subvention de 25% des dépenses engagées pour la création des ateliers municipaux.

Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Visa de la Préfecture en date du 19 Décembre 2022

5°/ Subvention DETR – Aménagement de la circulation autour de l'église et de la salle des fêtes

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet d'aménagement de la circulation autour de l'église et de la salle des fêtes est éligible au titre de la subvention D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) octroyée par l'Etat.

Le coût H.T. de l'opération est estimé à : 77 898.90€HT

Aménagement de la circulation autour de l'église et de la salle des fêtes 72 898.90€

Maîtrise d'œuvre : 5 000.00€

Le conseil municipal de Carency, à la majorité, sollicite, auprès des services de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, l'octroi d'une subvention 20% pour l'aménagement de la circulation autour de l'église et de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Visa de la Préfecture en date du 19 Décembre 2022

6°/Questions Diverses

- Mr le Maire présente aux membres du conseil municipal le récapitulatif des offres pour la construction du futur atelier municipal. Une grosse augmentation (+13% entre l'estimation et les offres) est à constater et 2 lots sur 9 sont infructueux suite à aucune réponse.
- Lors de la cérémonie des Illuminations, 1062.00€ de dons ont été récoltés pour le Téléthon.
- 60 enfants ont participé au goûter de Noël de la commune. Au programme spectacle de clown, goûter et distribution de cadeaux par le père de Noël

Fin de la séance : 18h40